



Assemblée générale du 5 août 2026

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION 2025-2026

1

Monsieur le Maire, chers ami(e)s adhérent(e)s de l'ASPEN,

L'assemblée générale de notre association nous réunit en ce premier mercredi d'août. Vous êtes toujours nombreux à être présents ou représentés et nous vous remercions très sincèrement de votre fidélité.

L'an prochain sera celui du 60ème anniversaire de l'ASPEN, pour lequel nous avons commencé à réfléchir sur la manière de célébrer l'évènement. Notre association fait toujours preuve de dynamisme à une époque où beaucoup d'associations font face à une certaine désaffection de leurs membres : notre effectif, d'environ 150 adhérents, est stable et représente plus de 250 membres actifs. Vos retours positifs nous encouragent à poursuivre dans la voie que nous nous sommes tracée depuis 2020.

Lors des élections municipales de 2026, l'ASPEN a affirmé son apolitisme et son indépendance. Elle n'a pris parti pour aucun candidat et a restitué de manière impartiale les réponses des quatre listes au questionnaire qui leur avait été adressé. Chacun de nous est libre de s'engager dans la campagne et de voter pour qui il veut. L'ASPEN, en tant que personne morale, reste en dehors du débat à moins qu'une prise de position sur un sujet important touchant à l'urbanisme ou à l'environnement lui paraisse contestable.

Il nous a toujours importé et il nous importe de travailler la main dans la main avec l'équipe municipale élue, échanger, apporter des idées sur les sujets qui nous concernent et créer de la valeur ajoutée. Espérons que ce message sera entendu...

Plusieurs sujets sur lesquels l'Aspen est impliquée ont été traités lors des 12 derniers mois :

1- Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** pour les 20 prochaines années a été adopté fin 2025 par l'intercommunalité Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo. Un programme d'actions se met en place en termes de : gouvernance (enjeux d'aménagement, accompagnement des communes), suivi de la consommation foncière (ZAN), biodiversité et environnement, ainsi que d'autres thématiques (climat, habitat, stratégie économique, gestion des risques)

2- Suite à l'adoption de la **Stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC)** fin 2025, un plan d'actions opérationnel est lancé. Il se compose d'un diagnostic des ouvrages de



protection existants et d'une feuille de route sur un programme pluriannuel de 23 actions. A noter que celle-ci prévoit l'intégration progressive au PLU.

La communication sur l'état des lieux fait débat entre les communes et, de ce fait, reste au point mort : bien que maintes et maintes fois annoncée, la publication des cartes d'exposition au recul du trait de côte est régulièrement repoussée...

Quant au volet financier, l'état dégradé des finances publiques nationales et locales hypothèque l'indemnisation des propriétaires impactés par le recul du trait de côte.

L'entretien et le renforcement des murs de Penchâteau sont un sujet important sur nous œuvrons pour des actions concertées entre propriétaires.

3- La révision du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, votée en conseil municipal en novembre 2024, s'articule autour de trois phases successives : diagnostic, stratégique et réglementaire. Une réunion publique sur la 1^{ère} phase est prévue en septembre. Nous attendons de connaître les modalités de consultation des associations locales d'usagers qui restent à définir.

En matière d'urbanisme, aucune réunion (a minima annuelle) de la **Commission Locale Site Patrimonial Remarquable (CLSPR)** ex-AVAP n'a été tenue depuis le 30/01/25. Un Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) en lien avec la révision du PLU a été évoqué lors du dernier conseil municipal. Directement concernés par ce sujet, nous allons nous impliquer dans élaboration de ce plan.

4- La préservation du **végétal et de la biodiversité** reste au centre de nos préoccupations. Nous avons participé à l'inventaire des arbres remarquables du bois du Pouliguen et aux opérations de médiatisation qui ont suivi. Vigilants sur l'abattage d'arbres et l'obligation de replantation, nous regrettons qu'un résumé de la charte de l'arbre ne soit toujours pas créé et largement diffusé afin que chacun soit informé de ses droits et de ses obligations.

Nous tentons d'infléchir les injonctions de taille des arbres et haies en bordure de propriété et de raisonner les coupes de végétaux sur les chemins verts de la part des services municipaux.

5- **Contribuer au bien-vivre et bien-être** au Pouliguen est notre troisième objectif. Pour ce faire, nous continuons les soirées estivales, moments conviviaux de larges rencontres intergénérationnelles entre membres et non-membres.

Enfin, **la vie de l'association** est faite d'interactions avec les autres associations, d'un travail de réflexion sur le partage de l'espace en bord de mer, de réunions avec la commune et Cap Atlantique, du forum des associations début septembre... C'est également l'organisation pour nos membres de plusieurs événements : visite en décembre 25 du Musée du Grand Blockhaus



et les conviviales soirées estivales de juillet et août qui nous donnent l'occasion de nous retrouver nombreux dans un cadre sympathique. D'autres événements et manifestations vous seront prochainement proposés.

3

Communiquer est essentiel pour maintenir un lien fort avec vous et vous associer à nos projets : newsletter semestrielle, site internet 'aspenlepouliguen.org' mis à jour régulièrement. Des groupes WhatsApp ont été créés récemment : rejoignez les nombreux pour échanger entre nous, proposer des services etc.

Accueillir en notre association de nouveaux membres attachés à la qualité de vie qu'offrent Penchâteau, la Grande Côte et Le Pouliguen plus généralement est notre objectif afin d'assurer la pérennité de l'ASPEN. Soyez, pour ce faire, nos ambassadeurs.

Il me reste à remercier vivement l'équipe que forment les administrateurs, les membres du bureau et les membres bénévoles : elle assure le bon fonctionnement de l'association et s'implique activement dans la vie locale et ce, tout particulièrement, grâce à ceux qui résident à l'année au Pouliguen. C'est grâce à eux et à vous, présents à l'assemblée générale, que l'ASPEN est ce qu'elle est aujourd'hui.

Le Pouliguen, le 5 août 2026

Damien Dessart

Président